

Votre facture internet fibre

LA POSTE

SD : 86550625874000B

X 1/1 0-50/10/16351/8788 0000 G4
S50357497371
08788 DD 736701 0000 ☐BBL
ETAGE 0
BATIMENT M1
3 R DE LA REPUBLIQUE
46100 FIGEAC

Vos coordonnées

BBL
ETAGE 0
BATIMENT M1
3 R DE LA REPUBLIQUE
46100 FIGEAC
tranchedelot@orange.fr
n° client : 036 818 7251
n° de compte internet : 763774095
ligne Livebox : 05 65 10 62 96
Référence PTO (Prise Fibre) :
AX-1018-6583votre facture de clôture présente un solde
créditeur de**-65,41 € TTC**votre facture du 05.02.2025 -54,51 € HT -65,41 € TTC
cet avoir vous sera restitué prochainement

■ total auprès d'Orange

HT TTC
-54,51 -65,41

TVA payée sur les débits sur la base des taux de TVA suivants

montant HT	taux de TVA	montant de la TVA
-54,51 €	20,00%	-10,90 €
montant total de la TVA payée -10,90€		

retrouvez tous les tarifs de vos communications
en boutique ou sur <https://tarifsetcontrats.orange.fr>→ détail de votre facture
sur les pages suivantes

Orange disponible pour vous

Sur Internet :

Connectez-vous à pro.orange.fr

(gratuit hors frais de connexion internet)

Besoin d'aide ?

Retrouvez votre conseiller virtuel Disponible 24h/7j

Téléchargez l'application Orange pro

Scannez le QR
code

Par téléphone :

3901 (service gratuit + prix appel)

Attente gratuite depuis les réseaux Orange

- service commercial du lundi au samedi de 8h à 19h

- assistance technique 24h/7j

3000 serveur vocal : payer, consulter vos factures,
vos paiements et vos consommations téléphoniques
(24h/7j, service et appel gratuits)

Votre facture internet fibre du 05.02.2025

-54,51 € HT

total auprès d'Orange

-54,51 € HT

	intitulé	prix unitaire HT	quantité	durée/volume	montant HT*
■ abonnements, forfaits et options période du 01.01.2025 au 19.02.2025					-54,51 €
abonnements, forfaits, options	data mobile Airbox Confort Pro 06.76.83.12.84 du 01/01 au 31/01	0,00	1	0 Ko	0,00
	> Meilleur choix palier 100 Mo				
	Livebox Pro Fibre du 25/01 au 19/02	48,00	-0,87		-41,60
	Présence Web Avancé du 25/01 au 19/02	9,90	-0,87		-8,58
	Location Livebox pro du 25/01 au 19/02	5,00	-0,87		-4,33

1) Si vous payez par prélèvement automatique, le montant de votre facture est prélevé à la date indiquée en 1ère page. Si vous utilisez un autre mode de paiement, vous devez régler votre facture avant la date indiquée en première page

2) Tout retard de paiement entraîne l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal. Cette pénalité de retard est calculée sur le montant des sommes dues, par périodes indivisibles de quinze (15) jours à compter du premier jour de retard. Une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros sera également facturée et tout complément sur justification

3) Orange ne pratique pas l'escompte en cas de paiement anticipé.

4) La désignation d'un tiers payeur vaut simple indication de paiement et n'exonère pas le client titulaire de l'abonnement de son obligation de paiement en cas de défaillance du tiers payeur.



* : La TVA est de 20,00 % sauf pour les prix mentionnés d'un code TVA.

En cas de facturation au prorata temporis des abonnements, forfaits et options, les quantités associées sont susceptibles d'être arrondies; cet arrondi pouvant entraîner une différence entre le montant HT affiché et le prix unitaire mensuel HT/quantité.

